



Rapport d'évaluation pour une demande de catégorie B, sous-catégorie 3.12

Numéro de la demande : 2010-3652
Demande : Nouveau produit – Nouveau produit
Produit : Régulateur de croissance des plantes Configure
Numéro d'homologation : 30595
Matières actives (m. a.) : 6-benzylaminopurine (ou 6-benzyladénine) [BAD]
N° de document de l'ARLA : 2317961

But de la demande

Fine Agrochemicals Limited a soumis une demande d'homologation d'un nouveau régulateur de croissance des plantes, le régulateur de croissance des plantes Configure, qui contient du 6-benzylaminopurine. La préparation commerciale a la même formulation que la solution de régulation de croissance des plantes homologuée Cilis Plus (29210), mais leurs utilisations sont différentes. Cette préparation commerciale est utilisée sur les plantes ornementales de serre en pot pour augmenter les ramifications latérales et favoriser la floraison dans certaines cultures ornementales.

Évaluation des propriétés chimiques

Le régulateur de croissance des plantes Configure se présente sous forme de liquide contenant du 6-benzylaminopurine à une concentration nominale de 21 g/L. Cette préparation commerciale a une densité de 1,043 et un pH de 4,16. Les exigences en matière de données sur les propriétés chimiques pour la solution de régulation de croissance des plantes Configure ont été remplies.

Évaluations sanitaires

La formulation de la préparation commerciale étant la même que celle de la solution de régulation de croissance des plantes homologuée Cilis Plus, le profil de toxicologie de la préparation commerciale est le même que celui du régulateur de croissance des plantes Cilis Plus. Le régulateur de croissance des plantes Configure devrait avoir une faible toxicité aiguë, quelle que soit la voie d'exposition. Il entraîne une irritation minime des yeux, n'est pas irritant pour la peau et n'est pas considéré comme un sensibilisant cutané.

Les indications figurant actuellement sur l'étiquette pour le régulateur de croissance des plantes Configure, associées à la faible toxicité, sont jugées adéquates en ce qui a trait aux risques potentiels dus à l'exposition à la préparation commerciale des préposés au mélange, au chargement et des personnes présentes occasionnellement.

Étant donné que la préparation commerciale est destinée à une utilisation en serre sur des plantes ornementales, son utilisation ne devrait pas entraîner d'exposition aux résidus dans les aliments.

Aucun incident relatif à la santé humaine ou animale n'a été rapporté concernant la 6-benzylaminopurine.

Évaluation environnementale

Le risque pour l'environnement associé à l'utilisation du régulateur de croissance des plantes Configure sur les plantes ornementales dans les serres ne diffère pas de celui associé aux utilisations déjà homologuées. Aucune autre donnée ni analyse n'est requise du point de vue environnemental.

Évaluation de la valeur

L'allégation d'augmentation du nombre de boutons floraux sur le cactus de Noël était étayée par des données sur l'efficacité tirées de trois expériences. L'allégation d'augmentation de la ramification latérale en phase végétative a pu être étayée. Les données sur l'innocuité à l'égard de la culture tirées de deux expériences ont montré que le cactus de Noël devrait tolérer la préparation commerciale.

L'allégation d'augmentation de la production de pousses sur le hosta était étayée par des données sur l'efficacité tirées de sept expériences. L'allégation d'augmentation de la croissance latérale sur les plants greffés a pu être étayée. Les données sur l'innocuité à l'égard de la culture tirées de sept expériences ont montré que le hosta devrait tolérer le régulateur de croissance des plantes Configure lorsque celui-ci est appliqué conformément aux instructions sur l'étiquette.

L'allégation d'augmentation du nombre de ramifications d'échinacée pourpre était étayée par des données sur l'efficacité tirées de quatre expériences. Les données sur l'innocuité à l'égard de la culture tirées de quatre expériences ont montré que l'échinacée pourpre devrait tolérer la préparation commerciale.

Conclusion

L'Agence de réglementation de la lutte antiparasitaire a terminé l'évaluation des renseignements fournis à l'appui du régulateur de croissance des plantes Configure et a jugé que les renseignements étaient suffisants pour permettre l'homologation complète de ce produit.

ISSN : 1911-8015

© Sa Majesté la Reine du chef du Canada, représentée par le ministre des Travaux publics et Services gouvernementaux Canada 2014

Tous droits réservés. Il est interdit de reproduire ou de transmettre l'information (ou le contenu de la publication ou produit), sous quelque forme ou par quelque moyen que ce soit, enregistrement sur support magnétique, reproduction électronique, mécanique, ou par photocopie, ou autre, ou de l'emmagasiner dans un système de recouvrement, sans l'autorisation écrite préalable du ministre des Travaux publics et Services gouvernementaux Canada, Ottawa, Ontario K1A 0S5.